



Battrans Info Municipale



Le mot du maire

Me voici à nouveau pour 6 ans à la tête d'une nouvelle équipe. On aura quelques regrets de ne pas revoir quelques anciens, mais c'est avec plaisir que j'animerai ce conseil quelque peu rajeuni ; nouvelle équipe qui a commencé sa réflexion sur les tâches qui l'attendent et qui sera attentive aux souhaits de la population.

Chemin forestier de l'Essart Bouillet.

Le chemin forestier de l'Essart Bouillet (vers le parking de la route de Vesoul) va être créé en lieu et place du passage actuel. D'une longueur d'environ cent mètres, et équipé d'une place de retournement, il facilitera le débardage du bois lors des affouages ainsi que les ventes de bois aux professionnels. Pour les mêmes besoins, il sera également réalisé une place de retournement en bout du chemin du bois du Fahys.

Les travaux de Chamars (V.C. 4)

L'élargissement de la route de Chamars, sur le territoire de la commune, va enfin se terminer (du village jusqu'au chemin de remembrement)

Une étude a été faite par la D.D.E. et estime le coût des travaux à 100 000 Frs. Sachant que la commune sera aidée par le Conseil Général de Haute-Saône. Durant les travaux, la circulation sera sans doute perturbée. Merci à l'avance de votre compréhension.

Le Local technique

C'est en 1995 que la commune a acquis ce bâtiment de la famille Renard, Permettant de ranger le matériel communal et associatif. Avec les années qui passent le local devient vétuste. Faut-il entreprendre une réparation qui s'annonce onéreuse ou une reconstruction avec agrandissement ?

La réflexion est engagée, pour obtenir un bâtiment fonctionnel répondant aux besoins de la collectivité et qui s'intègre dans le paysage.....Affaire à suivre...

Les trottoirs de Battrans.

L'année 2001 devrait voire le début de la rénovation des trottoirs du village. La rue principale sera la première concernée.

Les éléments de trottoirs endommagés seront remplacés par des neufs d'aspect proche, et nous nous efforcerons de conserver un maximum d'anciens. Ceux-ci sont en effet cassés à de nombreux endroits, et leur remplacement outre l'aspect esthétique, évitera de mettre à mal les pneumatiques des automobiles.

Secrétariat de Mairie :

Nouveaux horaires...

Depuis le 15 juin, la permanence est assurée le Lundi de 17 h. à 18 h.
Et le Vendredi de 09 h. à 11 h.

En raison des congés annuels, le secrétariat sera fermé :
du Vendredi 10 au Lundi 20 Août inclus, ainsi que le Lundi 27 Août.

Le bus vers Gray et Gy; une ligne régulière:

Au départ de Battrans direction Gray, les mercredi et vendredi non fériés, à 9h15 et pour le retour, du Quai Mavia ou de la Place des Tilleuls à 12 H. Pour plus de renseignements, s'adresser à la mairie.

La nouvelle déchetterie est en service...

Situé dans le prolongement de la Zone industrielle d'Arc, en direction de Rigny, cet établissement recueille tout ce qui vous encombre et qui ne peut être mis dans votre poubelle ou dans les conteneurs du village. (végétaux, ferraille, huile végétale et minérale, piles, etc..)

Un gardien vous guide pour déposer vos objets, et son accès est gratuit.

Passage du Géomètre du Cadastre

Au cours des mois de juillet et août, le géomètre du Cadastre se rendra sur le territoire de la commune pour mettre à jour le plan cadastral. Pour ce faire, il pourra être amené à pénétrer sur les propriétés privées.

Le cas échéant Mme DEVILLIER pourra justifier de sa fonction en présentant sa carte professionnelle.

Un jour de premier mai.

Le 1er mai 1886, aux États-Unis les ouvriers lancent une grève générale pour obtenir la journée de 8 heures. En France, les premières célébrations du 1er mai donnent lieu à de nombreuses grèves. En 1891, des centaines de grévistes défilent dans les rues, mais la troupe, qui expérimente le fusil Lebel, tire faisant de très nombreuses victimes. C'est seulement en 1947 que le 1er mai devient la fête légale du travail et un jour férié.

Ce jour c'est le début de l'été. C'est aussi la pose des maïs. Une vieille tradition Florentine, qui consistait à déposer devant la porte d'une personne que l'on voulait honorer, un arbre vert et enrubanné. Cette tradition se perpétue encore dans nos villages où les conscrits se retrouvent le soir pour poser devant la fenêtre des filles à marier, le fameux mai. Il est également de tradition d'ajouter à cette soirée quelques farces ou désagréments aux malheureux dormeurs qui n'aurait pas penser ce soir là à ranger son salon de jardin et à écarter du chemin les premières pousses de géranium.

Nos grands parents, parents, nous même, avons maintenu cette tradition, nous l'avons transmise à nos enfants et nous espérons qu'elle continuera avec nos petits enfants. Mais transmettons aussi le respect des biens qui sont le fruit du travail de chacun afin que ce jour reste un jour de fête, et non une nuit d'angoisse.

Nouvelle municipalité,

Une nouvelle équipe de travail.



Voici en détail sa composition, avec les rôles et attributions de chacun. Tout d'abord, le Maire, Gilbert Jeanguyot, délégué au SID pays Graylois, au SIED, et faisant partie de la commission finance, du bulletin municipal et du CCAS. Le premier adjoint, Ferdinand Klinger, délégué au SICTOM et à la commission finances.

Antoine Gay, deuxième adjoint, délégué au syndicat de voirie, et participant à la commission travaux.

Aurélie Labart, conseillère à la commission finances, et bulletin municipal, déléguée au syndicat de la morte et du dregeon, et également au syndicat des collèges.

Nicole Robert, conseillère, déléguées au SID, CCAS, ainsi qu'au bulletin municipal.

Jacques Cornu, conseiller, délégué aux commissions finances et CCAS.

Jean Christophe Drevet, conseiller délégué au SICTOM et au syndicat de voirie, ainsi que la commission finances.

Christophe Hinger, conseiller à la commission travaux et CCAS. François Jeudy, conseiller, délégué au syndicat de la Morte et du Dregeon, participant à la commission travaux, CCAS et bulletin.

Norbert Junier, conseiller aux syndicats des collèges, et au SIED, membre des commissions travaux et bulletin municipal.

Olivier Mougin, conseiller, délégué au SICTOM, membre des commissions finances et travaux.

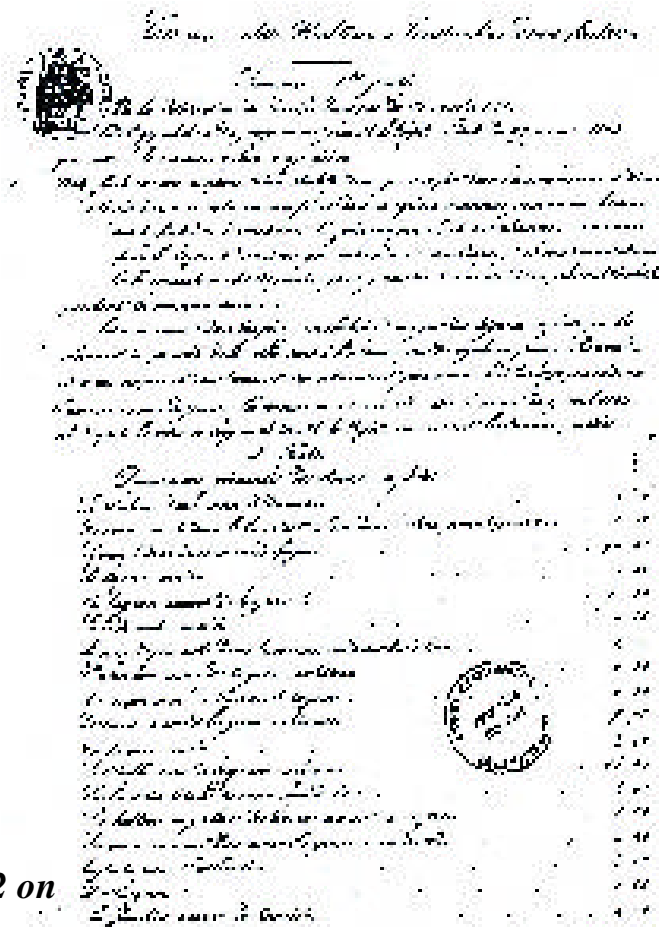
Martine Garnier, agent de service à l'entretien des locaux et membre du CCAS avec Josiane Gay, M. Therese Jeudy, et Nelly Perron.

Xavier Boucheseiche, agent d'entretien communal, et déjà présent dans l'ancienne équipe, notre secrétaire de mairie, Christine Rousset.

LA FONTAINE (ou le lavoir)

Dans le « Petit Larousse » on peut lire :

« Fontaine : construction destinée à la distribution et à l'écoulement des eaux »
« Lavoir : lieu public où l'on lavait le linge »



Sur la délibération du 6 novembre 1852 on pouvait lire :

« Commune de Battrans, construction d'une fontaine.

Vu la délibération du conseil municipal du 6/11/1852, l'approbation du programme par Monsieur Le Préfet en date du 29/01/1853 et qui autorise la commune à faire une fontaine :

Cette de fontaine sera composé d'un château d'eau qui sera fait dans l'ancienne source

D'une conduite d'eau en fonte qui sera placée dans un aqueduc souterrain pour amener les eaux dans la fontaine à construire.

Faire un puisard

Un abreuvoir

Un rinçoir pour le linge

Un lavoir qui contiendra 30 Lavandières

Il sera construit une salle couverte en tuiles plates pour garantir les laveuses de la pluie et les abriter pendant la mauvaise saison.

Les eaux seront donc dirigées d'un château d'eau par des tuyaux en fonte qui les conduiront au puisard, de là elles iront à l'abreuvoir par des rigoles en pierre, elles iront de même au rinçoir et au lavoir et s'en retourneront par un canal de décharge qui conduira à l'eau en amont du pont. Ces travaux seront exécutés selon le recueil du 17 avril 1843 et d'après les ordres subrégueuts de Monsieur Le Préfet concernant les travaux publics.

« Ces monuments créés autour de l'eau se sont multipliés à la suite des campagnes d'hygiène publique et d'urbanisation. Les architectes, hommes de haut niveau, ont été sensibles à la tradition et à l'innovation : ils avaient également un souci d'esthétique : faciliter la circulation du bétail devant l'abreuvoir et protéger les lavandières.

« Le modèle ordinaire des Fontaines du 18ème siècle était composé d'un bassin de puisage, couvert ou non d'un édicule de pierre, suivi dans un même axe de l'abreuvoir puis du lavoir. » (d'après Jean-Christophe DEMARD, le Guide de la Haute-Saône)

« Le linge était apporté sur des brouettes. Pour les femmes, c'était un travail difficile mais aussi un moment privilégié car elles pouvaient sans contrainte parler de leurs problèmes et échanger des nouvelles sur la vie du village. »

Par respect envers les générations précédentes, la municipalité avec l'aide des pouvoirs publics (Région, Etat, Europe) a décidé d'entreprendre sa restauration.

Où en sommes-nous ?

Il a d'abord fallu commencer par la réfection de la toiture ; ce qui a été fait par l'entreprise Bonnaventure (le...

Dans une 2ème tranche de travaux, la réfection du bassin, des sols, le crépi intérieur et extérieur ont été effectués par l'entreprise Oudin (fin 2000 - début 2001) de même que l'éclairage intérieur était tout récemment réalisé par les Ets STRIBY.

Certes, avec les importantes pluies de l'hiver, on a pu voir l'eau remplir les bassins ces mois derniers. Toutefois, une quantité d'eau importante jaillit au pied de l'édifice et il importe d'en connaître l'origine : (s'agit-il d'une source, ou la canalisation d'amenée du puits situé une centaine de mètres en amont est-elle rompue ?)

Une expérience de coloration à la fluorescéine est entreprise. A plusieurs reprises du colorant est déversé tantôt dans le puisard, ou directement dans le puits. A chaque fois, l'eau réapparaît colorée d'abord dans le puisard et ensuite à l'extérieur. Ce qui permet de conclure que la conduite est en bon état, mais que la fuite se situe au niveau du puisard ; il y aura donc lieu de prévoir sa réfection étanche.

A la fin de l'été dernier, il avait été observé que le niveau d'eau dans le puits se situait environ 50 cm en dessous de la prise d'eau alimentant le puisard ; si l'on veut que l'eau circule à nouveau dans notre lavoir d'une manière permanente comme par le passé, il faudra installer un système de pompage. (Certains se souviennent de l'ancienne éolienne qui dominait le puits.

A prévoir (le dossier est actuellement à l'étude) : l'aménagement des abords et le renforcement de l'amenée de l'eau.

D'ici quelques mois cet endroit qui a vu le travail parfois difficile des générations précédentes, sera transformé en un lieu où il sera agréable de se promener ou de s'arrêter...

... RECOMMANDATIONS...

Dès à présent, la municipalité appelle la population à respecter et à faire respecter ce site.

BATTRANS ASSOCIATION LOISIRS

L'association avait projeté une sortie ski qui n'a pu se réaliser faute de neige mais elle a été remplacée par la sortie au stade de France à Paris, le samedi 24 mars, fut une réussite. La France a battu le Japon pour la circonstance. Malgré un long parcours en bus tout le monde est partant pour une prochaine fois.



Notre marche traditionnelle du 8 mai s'est faite sous un soleil voilé juste ce qu'il faut pour les marcheurs. Le circuit partait de Ray-sur-Saône en passant par Vanne, Soing où ce fut l'arrêt pique-nique, puis retour sur Ray, cette fois sous le soleil qui nous a fait transpirer. Bonne ambiance et surtout à l'année prochaine.

Samedi 26 mai super tournoi de Foot qui réunissait une dizaine d'équipes. Sous un soleil de plomb les équipes se sont rencontrées dans la joie et la bonne humeur, pour le plus grand plaisir des spectateurs qui étaient venus en famille. L'équipe gagnante : s'est vu remettre une coupe, ainsi que quelques équipes méritantes. La soirée s'est terminée autour du bar et du barbecue.



Samedi 7 juillet, une soirée cancoillotte a réuni les personnes de Battrans et leurs amis. Soirée très conviviale.

En Prévision:

-Un feu de camp nous réunira samedi 25 août dans le bois du Chêne ferré à Battrans Amenez des amis, ils seront les bienvenus.

-Le 15 septembre baptême de l'air en hélicoptère, décollage du stade de Battrans

-Le 29 septembre une soirée bowling .

-Si vous voulez rejoindre l'association elle vous accueillera bien volontiers.

-Pensez aussi à notre assemblée générale qui se déroulera le vendredi 23 novembre 2001.